

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES PROPOSERA AU MINISTRE UN SCÉNARIO DE REGROUPEMENT MODIFIÉ

La Prairie, le 11 décembre 2014 – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) a adopté à l’unanimité le mardi 9 décembre dernier une résolution qui stipule qu’elle soumettra au ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, un scénario de regroupement modifié impliquant la CSDGS, la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands et la Commission scolaire des Trois-Lacs.

Rappelons que le ministre a donné la possibilité aux commissions scolaires de proposer des alternatives au scénario initial de regroupement qu’il a déposé en novembre. Puisque la CSDGS joue un rôle éducatif, social et économique important auprès des parents, des élèves et des citoyens de son territoire, le conseil des commissaires estime qu’il se doit de répondre à l’appel du ministre, et ce, dans un esprit de respect et de collaboration.

« La CSDGS souhaite collaborer avec toutes les parties impliquées, pour le bénéfice de tous les élèves », a indiqué la présidente du conseil des commissaires de la CSDGS, madame Marie-Louise Kerneïs. « Toutefois, le conseil des commissaires est d’avis que si la Commission scolaire des Trois-Lacs accueillait une partie du territoire de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, soit la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, le partage des ressources humaines, matérielles et financières serait plus équitable et efficient. »

Ainsi, le scénario modifié proposé s’appuie sur les considérations et les principes suivants :

- le souci du conseil des commissaires de la CSDGS de maintenir des services de qualité auprès de tous les élèves;
- le questionnement à l’égard de l’organisation des services de la CSDGS sur le vaste territoire que représenterait l’addition de celui de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands à celui de la CSDGS;
- l’importance de limiter les impacts relatifs à une telle restructuration tant auprès des élèves et des membres du personnel de la CSDGS que de ceux de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
- que des ententes peuvent être prises entre les parties pour assurer une transition harmonieuse tant pour les élèves visés que pour les membres du personnel;
- le dédoublement découlant du scénario initial de regroupement au regard des programmes offerts en formation professionnelle à la CSDGS et du Centre de formation professionnelle de Valleyfield;
- que les programmes offerts en formation professionnelle au Centre de formation professionnelle des Moissons à Beauharnois correspondent aux besoins des élèves et des entreprises du secteur des MRC du Haut-Saint-Laurent et des Jardins-de-Napierville;
- l’objectif d’économie potentielle visée par le ministre;
- les impacts sur la fiscalité des contribuables du territoire de la CSDGS;

- le prolongement naturel du territoire géographique de la CSDGS à celui de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, à l'exclusion de la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, partie de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
- le prolongement géographique naturel de la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, ancienne constituante de la Commission scolaire de Valleyfield.

Pour bien comprendre l'aspect géographique de la proposition de scénario modifié de la CSDGS, consultez la carte de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent au <http://www.crevhsl.org/administration-generale/cartes-geographiques>.

Madame Marie-Louise Kerneïs présentera la proposition de scénario de regroupement modifié au ministre Yves Bolduc lors de sa rencontre avec lui prévue au cours des prochaines semaines.

— 30 —

Source : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | godin.mylene@csdgs.qc.ca
www.facebook.com/csdgs.qc.ca